

**Communiqué de
presse**

**Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication soutient
les salariés du groupe Nice Matin**



J'apporte mon soutien aux salariés du Groupe Nice Matin, placé en redressement judiciaire, mobilisés pour sauver ce titre qui contribue à la diversité de la presse française, essentielle à notre démocratie.

Si plusieurs offres de reprise ont été faites, la proposition portée par des salariés de création d'une société coopérative et participative mérite un examen attentif et sérieux.

Les représentants des salariés seront reçus par mon cabinet le mercredi 13 août, en présence des cabinets d'Arnaud Montebourg et de François Rebsamen, l'ensemble du gouvernement se mobilisant pour faire le point de la situation et examiner les modalités d'intervention possibles pour préserver la continuité de l'activité et les perspectives d'emploi dans un secteur en grave crise.

Contact presse

Délégation à l'information et
à la communication
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr

Paris, le 11 août 2014

**Toute l'actualité du ministère de la Culture
et de la Communication**

culturecommunication.gouv.fr

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC